

Aménagement - Embellissement - Qualité de vie



Les cahiers du *Fleurissement*



Le parc des Grands Bois : fédérer le territoire communal

ISSN : 2108-1743 N°73 Mars 2018

Christian Rautureau,
un jardinier entre terre et mer

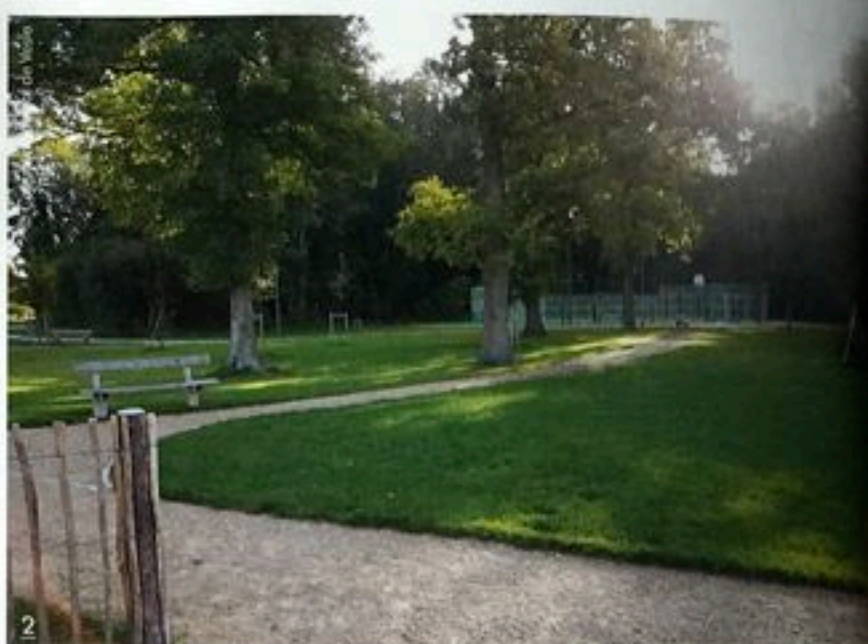


Engrais vert :
utilisations et avantages



Le fleurissement : une question de coût ?
Non, une histoire de partage...





1/ L'inauguration en mai dernier a été une réussite : les habitants sont réellement contents de cet investissement qui participe à améliorer leur cadre de vie, d'autant plus que les impôts n'ont pas augmenté ! 2/ Le terrain multisports, initialement voulu par la commune, s'adosse à une végétation dense et s'inscrit dans un nouvel espace de vie support de multiples activités desservies par des allées en semi-concassé sans adjuvant, revêtement 'naturel' et local, où le pied des visiteurs désherbe naturellement le passage.

Le parc des Grands Bois : fédérer le territoire communal

A Val-de-Vesle, dans la Marne, un parc intergénérationnel occupe désormais le centre du village. Au confluent de trois villages historiques, il favorise les circulations douces entre pôles de vie et offre des équipements sportifs et de détente. Zoom sur ce beau projet structurant qui crée du lien entre habitants et générations et donne une nouvelle cohérence au territoire.

Entre Reims et Châlons-en-Champagne, le village de Val-de-Vesle, installé en pleine Marne crayeuse et entouré de cultures de blé et de champs de betteraves, compte 950 habitants. "D'ici la fin de l'année, ce chiffre devrait dépasser la barre des 1 000 habitants, un lotissement communal de 35 habitations étant en construction. Ce dernier lie l'urbanisation des deux villages historiques de Thuisy et de Wez, qui ont fusionné en 1965 avec le village de Courmelois situé plus loin, pour constituer Val-de-Vesle. Entre ces pôles de vie, une parcelle occupée par une pâture marécageuse plantée de frênes présentait une situation stratégique pour lier ces entités urbaines" explique Serge Hiet, maire de Val-de-Vesle. Acquis par l'ancienne municipalité, dans l'optique d'une urbanisation possible, ce lieu-dit du Grand Bois a récemment fait l'objet d'un aménagement paysager structurant et intergénérationnel, récompensé par le trophée du paysage en lien avec la Fédération Française du Paysage, décerné dans le cadre de la Marne Fleurie.

Faire évoluer un projet

Le projet de parc intergénérationnel s'est dessiné petit à petit comme en témoigne Serge Hiet : "au départ, nous voulions un terrain multisports pour l'école communale qui accueille plus de 100 enfants. Le fournisseur du terrain, Husson International, nous a conseillé de faire une étude préalable pour que le terrain ne soit pas un simple équipement isolé de toute logique, mais qu'il soit le support de fonctions complémentaires et intégré à un espace de vie commun". L'agence de paysage Métamorphose a alors été missionnée pour réaliser une étude paysagère afin de cerner les besoins de la commune, les dynamiques à l'œuvre, les enjeux. "Au vu des projets de développe-

ment de l'habitat de la commune, ce foncier, s'étendant sur 1,4 ha, était l'occasion parfaite de reconnecter les villages historiques entre eux et de faciliter par des liaisons douces l'accès aux commerces et aux équipements, et notamment à la mairie et à l'école. Le conseil municipal des enfants et des jeunes, regroupant des enfants de 6 à 13 ans, a été mis à contribution pour exprimer leurs besoins et envies concernant ce nouvel espace de vie. Au terrain multisports, sont alors venus s'ajouter des équipements sportifs et de détente afin de compléter l'offre du parc et d'en faire un véritable lieu intergénérationnel" explique Ariane Smythe, paysagiste-concepteur cogérante de Métamorphose, qui a ensuite assuré la mission de maîtrise d'œuvre sur le parc.

Développer la biodiversité

De très beaux arbres, et notamment des chênes, étaient présents sur la parcelle. Au préalable, un état des lieux du patrimoine arboré a été réalisé par l'ONF afin de savoir quels arbres conserver ou abattre. "En interface avec la rivière de la Vesle et les grandes étendues agricoles, il s'agissait de renforcer et de diversifier la trame

QUELQUES CHIFFRES

- Maîtrise d'ouvrage : Commune de Val-de-Vesle
- Maîtrise d'œuvre : Métamorphose (Saint-Julien-les-Villas)
- Etude : fin 2013-début 2014, conception 2015-2016, travaux juin 2016-2017
- Superficie : 1,4 hectare
- Coût : 530 000 € HT dont 53 % d'autofinancements



3/ Bouledromes, aires de jeux, stations de fitness, tables de pique-nique, parcours vélo... les habitants peuvent désormais profiter d'activités en plein air, le tout étant aménagé avec des matériaux simples et durables.

Le parc s'adosse ainsi à la végétation de bord de rivière et sur le grand paysage des champs cultivés. La palette végétale variée et indigène, s'appuie sur la végétation de la ZNIEFF des Marais du Val de Vesle située non loin de là. Au total, 41 arbres ont été plantés, dont des chênes, érables, charmes, aulnes, saules pleureur et arbres fruitiers (poiriers, cerisiers, pommiers) ainsi que 574 arbustes (charmilles, noisetiers, cornouillers, fusains, traènes, sureaux noirs et viornes) plantés en perspective pour ouvrir des horizons lointains sur les champs" précise Ariane Smythe.

Activités pour tous les âges

Le projet de terrain multisports s'est transformé en un parc où les chemins de balade sinuent et desservent des espaces dédiés pour les petits, des équipements de fitness pour les adultes, des tables de pique-nique, des tables de pétanque, un parcours d'obstacles pour les VTT,

un abri pour les fêtes de village et le fameux terrain multisports. "Les matériaux utilisés sont simples et rustiques pour conserver un esprit rural et sont choisis dans l'optique de la gestion Zéro Phyto menée par la commune. Les places de stationnement du parking, placé en entrée de parc, sont traitées en dalles béton engazonnées sur mélange terre/pierre pour un meilleur enracinement et approvisionnement en eau du gazon, et ne nécessitent alors pas de désherbage" explique la conceptrice.

Un plan d'entretien et de fauche

Lors de la conception, un plan d'entretien et de fauche a été défini afin de guider les agents dans la prise en main du parc. "Nous avons deux agents et demi qui gèrent l'ensemble des tâches de la commune, avec 70 % de leur temps dédiés aux espaces verts. L'entretien de ce parc devait alors entrer dans leur temps horaire et dans la démarche de gestion différenciée mise en place depuis peu" relate le maire. "Tous les espaces à proximité des lieux fréquentés, comme les allées, les bouledromes ou encore les jeux sont tondu régulièrement sur une bande de 2 m. Tous les autres espaces sont gérés en prairie où la fréquence de fauche dessine des espaces plus naturels pour, par exemple, jouer au ballon. Ce plan de fauche permet ainsi aux agents de se familiariser avec cette technique pour pouvoir, par la suite, adapter la fauche selon l'évolution du lieu mais aussi du rendu visuel désiré" ajoute Ariane Smythe.

Investir oui, mais pour le futur !

L'ensemble du projet s'est élevé à 530 000 € HT. "C'est important pour une petite commune comme la nôtre. Nous avons bénéficié d'aides financières au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (40 %), de la réserve parlementaire (3,3 %) et de la part de RTE (Réseau de Transport d'Electricité), 249 100 € restant à notre charge. Des élus des territoires environnants étaient présents à l'inauguration : ils envient notre parc et nous posent des questions pour réaliser un projet du même type. Avec l'aide de paysagistes-concepteurs talentueux, dans une relation d'échange et d'écoute, nous avons finalement réussi à créer un parc qui fédère le territoire et dynamise notre commune que nous ne voulons pas voir devenir un village d'ortoir" conclut Serge Hiet.

Et la fleur se met en scène
Fleur aujourd'hui et demain
Patrick Charoy

Écrit par **Patrick Charoy**, jardinier passionné, membre du jury des Villes et Villages fleuris et ancien responsable des espaces verts de la ville de Cahors, ce livre propose des idées nouvelles et des pistes concrètes pour réussir le fleurissement de sa commune en période de crise, dans le respect des contraintes actuelles. Car aujourd'hui, crise aidant, la fleur et le fleurissement en général, s'ils ne veulent pas être sacrifiés sur l'autel de la rigueur, doivent évoluer, s'émanciper, s'intégrer, voire se justifier.

Bon de commande

45 € TTC x = €

Nous vous adressons ci-joint le règlement à l'ordre des Editions de Bionnay et nous désirons recevoir la facture correspondante.

Nous réglerons par mandat administratif à réception de la facture.
Crédit agricole St Etienne Wilson : 14506 00044 51775107060 62.

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

E-mail :

À retourner aux Editions de Bionnay
493 Route du Château de Bionnay
69640 Lacenas
Fax : 04 37 55 08 11
E-mail : leseditionsdebionnay@orange.fr